



La stratégie d'inclusion productive en milieu urbain du plan Brésil sans misère a redonné espoir à de nombreux jeunes et adultes qui n'avaient auparavant pas accès à un enseignement de qualité ni à des formations professionnelles, et dont le statut en matière d'emploi était généralement précaire.

Elle vise à améliorer les conditions de vie de ces personnes, désireuses de travailler, en favorisant leur insertion sur le marché du travail en tant que salariés, travailleurs indépendants ou membres de coopératives de travailleurs.

Elle s'appuie sur la formation professionnelle, des services de placement, des mesures d'incitation, le soutien à l'entrepreneuriat et l'organisation d'entreprises solidaires.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Programme national d'accès à l'enseignement technique et à l'emploi (*PRONATEC*) joue un rôle de premier plan dans la stratégie de formation professionnelle. Il propose des formations gratuites reconnues par le Ministère de l'éducation (responsable du programme) et les employeurs.

Ces formations sont dispensées par les différents organismes constituant le Système S (*SENAI, SENAC, SENAT* et *SENAR*)¹ et par le réseau d'enseignement professionnel et technique au niveau fédéral, des États et des municipalités. Elles sont toutes accréditées par le Ministère de l'éducation, qui verse directement aux organismes concernés les fonds nécessaires.

Si une municipalité souhaite organiser des formations, elle doit signer un accord officiel avec *PRONATEC*. Le Gouvernement fédéral, qui finance les formations pour qu'elles ne soient pas à la charge des participants, alloue également des fonds aux établissements pour couvrir les dépenses liées aux supports éducatifs ainsi qu'à la nourriture et au transport.

Des centaines de formations d'une durée minimale de 160 heures chacune sont ainsi accessibles aux Brésiliens de plus de 16 ans (la priorité étant donnée aux personnes inscrites au Registre unique des programmes sociaux du Gouvernement fédéral). Le niveau d'éducation requis varie selon les formations, et va du niveau élémentaire au niveau secondaire.

À l'instar d'autres mesures du plan Brésil sans misère ciblant les plus pauvres, les initiatives mises en œuvre dans ce domaine font l'objet d'une approche spécifique. Celle-ci joue un rôle essentiel dans la prévention des abandons et implique notamment une remise à niveau des participants préalablement à certaines formations.

1 Service national d'apprentissage industriel (*SENAI*), Service national d'apprentissage commercial (*SENAC*), Service national d'apprentissage dans le domaine du transport (*SENAT*) et Service national d'éducation en milieu rural (*SENAR*).

Pour favoriser l'insertion des participants sur le marché du travail, le nombre de places disponibles et le type des formations organisées localement font l'objet de négociations entre les autorités publiques, les organismes d'apprentissage et les entreprises locales.

1 Service national d'apprentissage industriel (*SENAI*), Service national d'apprentissage commercial (*SENAC*), Service national d'apprentissage dans le domaine du transport (*SENAT*) et Service national d'éducation en milieu rural (*SENAR*)

La participation du Système unifié d'assistance sociale (*SUAS*), qui couvre l'ensemble du pays et a l'habitude d'intervenir auprès des familles les plus vulnérables, a joué un rôle essentiel dans l'élaboration de cette stratégie de recrutement des participants (diffusion d'informations sur les formations auprès du public cible, suivi des progrès des participants).

Les services d'assistance sociale se sont également révélés indispensables pour orienter les bénéficiaires du programme *PRONATEC* vers des services d'aide à la recherche d'emploi et de micro-entrepreneuriat, ainsi que vers des initiatives d'économie solidaire.

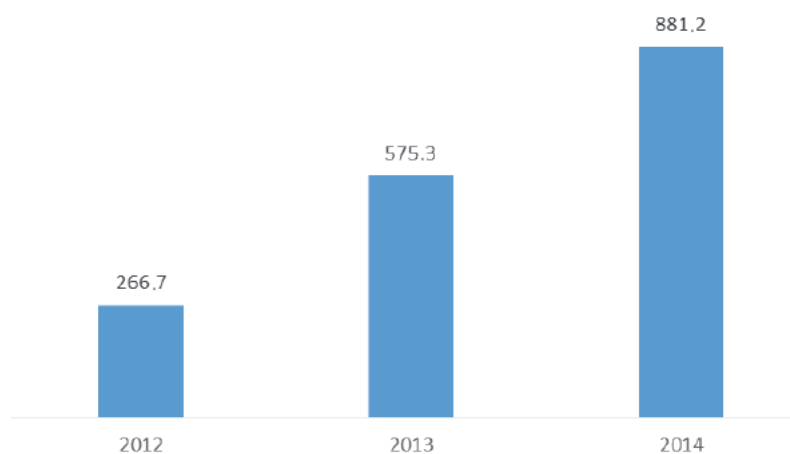
MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME *PRONATEC*

Première mesure prise par les municipalités	Les municipalités remplissent un formulaire électronique dans lequel elles désignent un intermédiaire chargé de coordonner l'ensemble des questions liées au programme <i>PRONATEC</i> .
Négociations et envoi des demandes concernant les formations et le nombre de places offertes	Les municipalités organisent des discussions avec les associations professionnelles et soumettent leurs propositions par voie électronique, via le système informatique du Ministère de l'éducation.
Approbation par les autorités	Le Ministère de l'éducation détermine à quelles formations et à combien de places aura droit chaque municipalité sur une période donnée.
Campagne d'information et mobilisation des bénéficiaires	Ces deux activités sont organisées et mises en œuvre par les services d'assistance sociale, dont les équipes du programme <i>Acessuas Trabalho</i> .
Préinscription	Dans chaque municipalité, les responsables saisissent dans le système informatique du Ministère de l'éducation les informations relatives aux personnes intéressées par les formations.
Inscription	Les participants se rendent sur le lieu de formation pour confirmer leur inscription.
Début des formations	Des mesures ciblant spécifiquement les personnes en situation de vulnérabilité sociale sont mises en place.
Suivi des bénéficiaires	Ce suivi a pour objectif d'évaluer les besoins en matière de prise en charge sociale afin de garantir l'assiduité des participants tout au long de la formation (problèmes de conciliation des études et d'une activité professionnelle ou liés à la prise en charge des jeunes enfants, problèmes de santé, difficultés d'adaptation à la culture des établissements ou d'assimilation du contenu des formations).
Orientation vers des services d'aide à la recherche d'emploi ou aux entrepreneurs	Accès à des services d'aide à la recherche d'emploi, d'assistance technique pour les micro-entrepreneurs et à des conseils sur les microcrédits.

Résultats

Entre janvier 2012 et octobre 2014, le programme *PRONATEC* a bénéficié à 1,7 million de personnes (inscrites au Registre unique), dont 67 % de femmes et 40 % de jeunes âgés de 18 à 29 ans, dans près de 4 000 municipalités. La région totalisant le plus d'inscrits est le Nord-Est (32 %), suivi du Sud-Est (24,1 %), du Sud (23,6 %), du Centre-Ouest (11,6 %) et du Nord (8,6 %).

ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS AU PROGRAMME PRONATEC (2012-2014)



Source : Ministère de l'éducation.

Insertion sur le marché du travail

Pour contrôler l'efficacité du programme *PRONATEC* dans le cadre du plan Brésil sans misère, le Ministère du développement social et de la lutte contre la faim a croisé les données du Registre unique et du programme *Bolsa Familia*, du système d'information professionnel et technologique national (*SISTEC*)², du rapport annuel sur les informations sociales (*RAIS*) et du registre général des personnes actives et sans emploi (*CAGED*)³, sur la période comprise entre 2012 et juin 2014. Ce recoupement des informations a permis de déterminer le nombre de personnes⁴ inscrites au Registre unique ainsi que de bénéficiaires du programme *Bolsa Familia* ayant terminé leur formation et réussi à s'insérer sur le marché du travail formel. Le nombre d'inscrits au programme *PRONATEC* a passé la barre des 2,5 millions. Parmi eux, 996 700 ont trouvé un emploi (dont 525 000 personnes inscrites au Registre unique et 106 400 bénéficiaires du programme *Bolsa Familia*).

Formation professionnelle ciblant des publics spécifiques

Outre le programme *PRONATEC*, le plan Brésil sans misère comprend d'autres initiatives dans le domaine de la formation professionnelle telles que *Projeto Vira Vida* (projet de changement de vie) ainsi qu'un partenariat avec le conseil national du service social des industries (*SESI*), qui cible des jeunes victimes d'abus sexuels ou de l'exploitation.

Il convient aussi de relever le rôle joué par le partenariat noué entre la ville de São Paulo, le

2 Système électronique de gestion des données du programme *PRONATEC*, géré par le Ministère de l'éducation.

3 Le *RAIS* et le *CAGED* sont des registres gérés par le Ministère du travail et de l'emploi. Les entreprises des secteurs public et privé ainsi que les agences publiques sont tenues de saisir tous les ans des informations sur leurs employés. Les entreprises du secteur privé ont l'obligation de mettre à jour leurs informations relatives aux embauches et aux licenciements tous les mois dans le registre *CAGED*.

4 Ce nombre est supérieur à celui des personnes inscrites au Registre unique, car chaque personne peut suivre successivement jusqu'à trois formations par an.

SENAI et le mouvement national des personnes à la rue, qui a contribué à la création de formations exclusivement destinées à ce public.

Le programme *Mulheres Mil* (Mille femmes) constitue une autre initiative importante, ciblant les femmes pauvres, en particulier celles qui bénéficient du programme *Bolsa Familia*, qui sont dans l'impossibilité de participer aux formations PRONATEC faute d'un niveau d'éducation suffisante ou parce qu'elles sont en situation de vulnérabilité ou victimes de violence.

Programme *Acessuas Trabalho*

Pour soutenir les municipalités, le plan Brésil sans misère a mis en place le programme national de promotion de l'accès au monde du travail (*Acessuas Trabalho*). Dans ce cadre, le Gouvernement fédéral leur octroie des financements destinés à faciliter l'intégration des bénéficiaires des services d'assistance sociale sur le marché du travail. Ce programme favorise la mobilisation, le suivi et le contrôle des résultats des participants en vue de les orienter vers des services d'aide à la recherche d'emploi et de leur donner accès à l'entrepreneuriat ainsi qu'aux initiatives menées localement dans les domaines de l'économie solidaire et de l'emploi. En 2014, 1379 municipalités participaient au programme.

Fonctionnement du programme *Acessuas Trabalho*

Au niveau du pays, des États et des municipalités, un comité composé de représentants des responsables des services d'assistance sociale définit chaque année les critères et dates-butoirs d'admission des municipalités au programme *Acessuas Trabalho*. En 2012, les critères retenus étaient les suivants : disposer de compétences de base ou avancées en gestion du Système unifié d'assistance sociale (SUAS), abriter des centres de référence de l'assistance sociale en activité et avoir adhéré au programme PRONATEC. Les municipalités satisfaisant à ces critères peuvent adhérer au programme en se rendant sur la page Web dédiée du Ministère du développement social et de la lutte contre la faim, après avoir obtenu l'aval du conseil municipal d'assistance sociale.

Les municipalités adhérant au programme *Acessuas Trabalho* doivent mener à bien les actions et atteindre les objectifs définis annuellement dans la résolution du Conseil national de l'assistance sociale (CNAS), sous la surveillance du Ministère du développement social et de la lutte contre la faim. Les services municipaux d'assistance sociale sont chargés d'informer et d'orienter les personnes vers le programme PRONATEC ainsi que les autres initiatives d'inclusion productive, tout en contrôlant l'assiduité des participants.

SERVICES D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI

Une fois leur formation terminée, les participants peuvent faire appel aux services d'aide à la recherche d'emploi gérés par le service national d'emploi (SINE) du Ministère du travail et de l'emploi (MTE). Pour optimiser l'articulation entre les formations professionnelles et les services d'aide à la recherche d'emploi, et améliorer ainsi l'insertion du public cible du plan Brésil sans misère sur le marché du travail, le Ministère du développement social et de la lutte contre la faim et le Ministère du travail et de l'emploi ont signé un accord de coopération visant principalement la région du Nord-Est ainsi que l'État de Minas Gerais⁵. Des services d'aide à la

recherche d'emploi ont ainsi été offerts à 2,2 millions de personnes, dont 43 % étaient inscrites au Registre unique et 22 %, au programme *Bolsa Familia*. Parmi les 270 000 travailleurs insérés sur le marché du travail formel, 46 % étaient inscrits au Registre unique et 25 % au programme *Bolsa Familia*.

Il convient également de souligner l'importance du partenariat entre le plan Brésil sans misère et les entreprises privées. Le nombre et le type de formations sont définis à l'échelon local, en fonction des besoins du secteur privé. De leur côté, les entreprises s'engagent à assouplir en partie leurs critères de recrutement (notamment concernant l'expérience et le niveau d'enseignement exigés).

MICRO-ENTREPREUNARIAT, MICROCRÉDIT ET ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Les initiatives mises en œuvre dans le domaine de la microentreprise et de l'économie solidaire constituent aujourd'hui des débouchés prometteurs en matière d'emploi. C'est à ce titre qu'elles font partie intégrante du plan Brésil sans misère. Les travailleurs indépendants à faible revenu ont accès gratuitement à une procédure simplifiée d'immatriculation de leur microentreprise individuelle (MEI) et bénéficient d'un allègement de leurs charges. Début 2005, le nombre de micro-entrepreneurs individuels dépassait à peine 5,2 millions (dont plus de 1,3 million d'inscrits au Registre unique et 525 000 bénéficiaires du programme *Bolsa Familia*).

Ces derniers ont accès gratuitement à des services d'assistance technique et à la gestion du *SEBRAE* (service brésilien d'appui aux microentreprises). Quoique spécifiquement destinés aux petits et aux micro-entrepreneurs, ces services n'étaient initialement pas adaptés à un public à très faible revenu. Le *SEBRAE* et le Ministère du développement social et de la lutte contre la faim ont cependant fini par signer un accord de coopération dans le cadre du plan Brésil sans misère, qui vise à adapter les méthodologies d'assistance technique et à la gestion aux besoins des entrepreneurs à faible revenu.

Des microcrédits bien ciblés jouent également un rôle important dans la création et le développement d'activités en faisant baisser les taux d'intérêt⁶. Sur les 10,3 millions de microcrédits accordés par le programme *Crescer* (Croissance) entre septembre 2011 et août 2014, 5,6 millions (54 %) concernaient des personnes inscrites au Registre unique, dont 3,6 millions (35 %) bénéficiaient du programme *Bolsa Familia*.

Crediamigo

Les micro-entrepreneurs du secteur informel ne disposent en général pas des biens matériels ou des preuves de revenu susceptible de faire office de garantie pour l'obtention d'un crédit. Dans le cadre du programme *Crediamigo*, la banque du Nord-Est du Brésil (BNB) a recours à l'«*aval solidario*», qui consiste pour un groupe de trois à 30 entrepreneurs à se porter garants les uns des autres et à assumer la responsabilité de tous les crédits contractés. Ce programme prévoit également un accompagnement personnel des entrepreneurs par des conseillers. Ils bénéficient également de conseils en matière de gestion, entre autres.

5 La région du Nord-Est concentre 53 % des personnes de plus de 18 ans en situation d'extrême pauvreté qui vivent en milieu urbain et représente 40 % des inscrits au programme *PRONATEC*. Entre 2010 et 2011, cette région a enregistré la seconde plus forte croissance du nombre d'emplois dans l'économie formelle du pays, avec un taux 5,87 % (contre 5,09 % pour la moyenne nationale).

6 Le taux d'intérêt annuel est passé de 60 à 5 % et les frais d'ouverture de crédit, de 3 à 1 %.

Comme ils ont désormais accès à des microcrédits, un grand nombre de micro-entrepreneurs (tailleurs, fabricants de popcorn, commerçants des marchés, barbiers, etc.) n'ont plus besoin d'avoir recours à des sources informelles de crédit. Ils peuvent désormais financer leur fonds de roulement et leurs investissements par des prêts bancaires à court terme d'un montant compris entre 100 et 2 000 réaux. Près de 90 % des crédits accordés dans le cadre de ce programme servent à financer des activités commerciales (sur les 10 % restants, 9 % sont investis dans le secteur des services et 1 % dans celui de l'industrie). Ce programme est mis en œuvre dans près de 2 000 municipalités brésiliennes. Outre le programme *Crediamigo*, la BNB gère également un programme destiné aux entrepreneurs en milieu rural, *Agroamigo*.

S'agissant des travailleurs des coopératives, le plan Brésil sans misère propose un soutien en matière d'organisation, de production, de commercialisation et d'accès au crédit par l'intermédiaire du Secrétariat national à l'économie solidaire (*SENAES*), rattaché au Ministère du travail et de l'emploi. À ce jour, 11 200 entreprises de l'économie solidaire ⁷ et plus de 240 000 personnes en bénéficient directement.

DÉFIS

L'accès à une formation professionnelle de qualité et à des services d'aide à la recherche d'emploi, ainsi que les mesures d'aide à l'entrepreneuriat, à l'économie solidaire et d'accès au crédit contribuent à réduire les inégalités en matière d'insertion sur le marché du travail.

Dans le cadre de la stratégie d'inclusion productive en milieu urbain du plan Brésil sans misère, des formations de qualité spécialement adaptées à un public à très faible revenu ont été mises en place, améliorant la couverture et la diffusion des formations professionnelles au niveau national. Ce public cible n'a pu être atteint que grâce aux efforts des services d'assistance sociale et aux encouragements fournis par le plan Brésil sans misère aux États ainsi qu'aux municipalités.

L'analyse des besoins du secteur privé en vue de proposer des formations *PRONATEC* adaptées doit être menée à plus grande échelle afin de garantir l'insertion des participants sur le marché du travail formel. Des mesures supplémentaires sont nécessaires pour renforcer la coordination entre les responsables locaux, le secteur privé et les travailleurs.

L'un des principaux défis qui subsistent pour les autorités du pays, des États et des communes reste l'amélioration de la participation des groupes de population les plus pauvres et les moins éduqués originaires des régions les plus défavorisées du pays.

Source :

COSTA, Patricia Vieira da; MÜLLER, Luiz Herberto; CARDOSO, Margarida Munguba ; SOUSA, Marcelo de ; LIMA, Luciano Maduro Alves de. *A estratégia de inclusão produtiva urbana no Plano Brasil sem Miséria*. Dans CAMPELLO, Tereza ; FALCON, James; COSTA, Patricia Vieira da. *Brasil sem miséria*. Brasília : Ministère du développement social et de la lutte contre la faim, 2014.

⁷ Activités économiques gérées de manière autonome.a